

COMMUNIQUE



GET 13/08

Le 20 mars 2013

Diffusion 17h45

Perrette Rey est cooptée administratrice indépendante de Groupe Eurotunnel SA

Le Conseil d'administration de Groupe Eurotunnel SA, réuni le mercredi 20 mars 2013, a coopté Madame Perrette Rey en qualité d'administratrice indépendante, en remplacement de Monsieur Hugues Lepic, démissionnaire. Le conseil a vivement remercié Hugues Lepic pour son travail remarquable et sa précieuse contribution.

A l'issue de cette réunion, le Conseil d'administration compte 4 femmes sur 11 administrateurs, soit 36% de femmes. Le Conseil d'administration sera ainsi constitué, outre de son Président-Directeur général Jacques Gounon, des personnalités suivantes : M. Philippe Camu, M^{me} Patricia Hewitt, M^{me} Colette Lewiner, M^{me} Colette Neuville, M. Robert Rochefort, M. Peter Levene, M^{me} Perrette Rey, M. Jean-Pierre Trotignon, M. Philippe Vasseur et M. Tim Yeo.

Spécialiste du droit et de la gestion d'entreprise, Perrette Rey, 70 ans, apportera à Eurotunnel notamment son expertise dans le domaine du droit des affaires et, de façon plus générale, sa connaissance de la stratégie et de la direction de sociétés.

Docteur en droit des affaires de Paris I, titulaire d'un DES de gestion économique de Paris I, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'IAE et du CPA de Paris, Perrette Rey a été la première femme à être élue Présidente du Tribunal de commerce de Paris.

Débutant sa carrière dans l'entreprise familiale de mécanique et de métallurgie, avant de créer sa propre société de conseil en organisation, gestion et informatique puis de diriger un organe de presse spécialisé dans l'informatique et la gestion, elle est entrée à la Chambre syndicale des Banques Populaires en 1977 où elle a successivement exercé les fonctions de stratégie, de direction du budget, des finances et de l'informatique. Elle est ensuite devenue Conseiller du président du Groupe Banques Populaires puis a été élue juge au tribunal de commerce de Paris en 1992. De 2004 à 2008, elle a présidé le Tribunal de Commerce de Paris puis a été élue Présidente de la Conférence Générale des tribunaux de commerce. Elle a aussi présidé l'observatoire des difficultés des entreprises de la CCI de Paris Ile de France. Depuis 2008, elle est membre de la Commission des Participations et des Transferts.

Contact presse

Fabienne Lissak : 01.40.98.04.67

Contact analystes et investisseurs :

Michael Schuller : 03.21.00.87.49